

## COMPTE-RENDU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 07 mars 2023 A 20H45.

L'an deux mille vingt trois, le 07 mars à 20h30, le Conseil Municipal de ST-VERAN, dûment convoqué le 02/03/2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mathieu ANTOINE, Maire.

**Présents** : Mathieu ANTOINE, Jean Pierre IMBERT, Sébastien PINZETTA, Jeanine CHARDAN, Delphine MATHIEU, Jacques ISNEL, Frédérique MARROU, Charlotte POUDEROUX, Florian COLLEY

**Excusé** : , Hervé GOUILLON (procuration à Mathieu ANTOINE)

**Secrétaire** : Delphine MATHIEU

### **Validation du compte-rendu du conseil municipal du 19 janvier 2023;**

Jean Pierre IMBERT trouve que le compte rendu n'est pas complet et notamment la demande qu'il a faite aux conseillers qui ont voté la dénonciation partielle de la convention observatoire, d'être responsable individuellement de leurs décisions en cas de contentieux. IL a précisé également que l'audit a été demandé par le Maire uniquement et pas par l'ensemble du conseil.

Mathieu ANTOINE rappelle que les décisions du conseil n'engagent pas les conseillers personnellement et pénalement, sauf pour des cas bien précis. Il précise que l'intérêt général a été largement justifié au dernier conseil.

Delphine MATHIEU précise qu'elle avait annoncé lors de ce conseil qu'elle ne souhaitait plus être régisseuse de la Maison du Soleil si l'observatoire est associé à la régie MDS en régie unique.

Jacques ISNEL rappelle qu'il a dit qu'il aurait préféré attendre les résultats de l'Audit avant de dénoncer la convention

Frédérique MARROU demande à ce qu'on ne refasse pas le débat et qu'il s'agit ni plus ni moins que l'adoption du compte rendu.

Le compte rendu est adopté par 6 voix pour et 3 voix contre (Jean Pierre IMBERT, Delphine MATHIEU, Jacques ISNEL).

## INFORMATIONS

### • **Signalisation D'information locale.**

Mathieu ANTOINE a communiqué au préalable le plan de jalonnement modifié :

Delphine MATHIEU trouve étonnant que les commerces situés sur la commune de Molines soient indiqués (au niveau de la route des Amoureux) alors que d'autres dans le village ne le sont pas :

Mathieu ANTOINE précise qu'il s'agit de mettre des panneaux aux endroits stratégiques sur les axes principaux et précise que le parti pris est une signalisation sobre et visible.

Frédérique MARROU a remarqué une faute d'orthographe à « Aigue blanche »

L'ensemble du conseil trouve cette signalisation très claire et très bien.

Arrivée de Florian COLLEY

## DISCUSSIONS

### • **Occupation domaine public parcelle AB 499.**

Mathieu ANTOINE, informe le conseil qu'il a reçu une demande d'achat de la parcelle communale en amont de la maison de Monsieur PACOTTE (AB 499) ou est déjà érigé un « granjou ».

Or ce passage est le seul possible à l'accès de la maison voisine

Le conseil souhaite conserver ce passage communal. Mathieu ANTOINE adressera un courrier à Monsieur PACOTTE lui demandant de libérer ce passage dans le délai d'un an maximum.

- **Débat d'orientation budgétaire.**

Mathieu ANTOINE présente les grandes lignes du projet du prochain budget

**Budget général :**

- Fonctionnement dépenses ; augmentation de 10 % pour certains postes et un peu plus pour les dépenses d'énergie, dépenses des travaux de l'observatoire, remplacement fontaine du Châtelet. Arrivée de Bénédicte PEYROT en renfort d'Emilie CHALMET qui revient à temps partiel (80%)
- Fonctionnement recettes ; pas de grosses modifications, mais l'incertitude du montant de la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui prendra en compte (?) la baisse de la population au dernier recensement. Recettes du protocole transactionnel observatoire (220 000 euros.) remboursement fontaine Châtelet (4500 euros), transfert des dépenses de salaires de la Maison du Soleil vers le Budget MDS (environ 30 000 euros).
- Investissement : proposition d'inscription des opérations suivantes : toiture Bouticari, réfection voirie le Raux, étude de pré-programmation Maison Romain MATHIEU, maîtrise d'œuvre Presbytère, porte bouticari.,

**Budgets maison du soleil :**

- Fonctionnement recettes : intégration des recettes de l'observatoire
- Fonctionnement dépenses ; imputation des dépenses de personnels du budget général au budgets MDS (environ 30 000 euros)
- Investissement : création de toilette sèche à l'observatoire (20 000 euros subventionné à 50%)

Mathieu ANTOINE précise que les budgets seront votés début avril et que chacun pourra regarder ces documents et faire d'autres suggestions.

## **DELIBERATIONS**

### **1- Désaffectation des locaux Pompiers**

Mathieu ANTOINE, rappelle qu'à la demande du SDIS 05, la caserne des pompiers va être relocalisée sur Molines. Il y a lieu de délibérer pour en faire la demande auprès de la communauté de communes du Guillestrois Queyras qui en a la compétence.

**Vote Pour à l'unanimité**

### **2- Prix de cession Chargeur FIAT**

l'entreprise Griset Matériel qui nous a vendu le nouveau chargeur Weycor A520 a repris l'ancien chargeur Fiat et ses accessoires. Il y a lieu de sortir ce matériel de l'actif de la commune.

**Vote POUR à l'unanimité**

### **3- Convention Enedis**

Dans le cadre de l'opération d'enfouissement des lignes électriques, Enedis demande de modifier la convention avec la commune. Elle souhaite proposer de localiser le poste électrique dans le talus au départ de la route des amoureux.

Le conseil municipal préférera tout de même la solution de l'accoler au toilettes publiques.

**Vote Pour à l'unanimité**

### **4 -Organisation du temps partiel**

Mathieu ANTOINE informe le conseil municipal que suite à son congé maternité, Emilie CHALMET va reprendre son travail à 80 %. il y a lieu de délibérer pour préciser l'organisation du travail à temps partiel. Jean Pierre IMBERT trouve qu'il est dommage que Bénédicte Peyrot soit recrutée sans que personne ne soit au courant et de l'apprendre le soir même du conseil. Mathieu Antoine pense que Bénédicte a de très bonnes compétences et connaît parfaitement son travail

**Vote POUR à l'unanimité**

### **5-Tarifs communaux**

Mathieu ANTOINE souhaite que les tarifs communaux soient complétés pour les ambulants qui souhaitent exercer leur activité en dehors du jour de marché (avec l'accord de la commune)  
Ils proposent 3 euros / mètre linéaire + 10 euros forfait électricité.

**Vote POUR à l'unanimité**

### **Questions diverses :**

- Mathieu ANTOINE souhaite réunir la commission vie locale aborder la question du stationnement et de la circulation dans le village, afin de proposer des solutions dès l'été 2023.
- Mathieu ANTOINE informe le conseil de la demande de David WEBER d'installer une grue (de mi-avril à fin octobre) pour les travaux de sa maison au Villard, fermant ainsi complètement la circulation dans le quartier. Le conseil est assez réticent, mais comprend la nécessité des travaux. Il demande néanmoins que le chantier soit en pause au cœur de l'été Une demande va être faite auprès de Monsieur ARNAUD afin de moins empiéter sur la chaussée. Il est important qu'un passage pour les piétons soit maintenu.
- \* Frédérique MARROU dit qu'il reste encore beaucoup de plaques de numéros de rue qui n'ont pas été retirés par leur propriétaires, il serait bien de venir les chercher en Mairie .
- Jean Pierre IMBERT fait part d'une demande d'adhésion a l'association française de pastoralisme : m montant 50 euros.
- Jean Pierre IMBERT demande des informations sur la lettre de l'avocat de SVCD. Mathieu ANTOINE précise qu'effectivement l'association SVCD a fait un recours administratif. Ces courriers ne peuvent pas être diffusés mais Jean Pierre IMBERT peut les consulter en mairie. La réponse en ce qui concerne la position de la commune est en cours de préparation. Pour le contentieux il demandera l'avis du conseil.
- Jean Pierre IMBERT revient sur la question de l'observatoire et sur la responsabilité des conseillers qui ont voté pour la dénonciation partielle de la convention.

Mathieu ANTOINE voudrait bien que chacun prenne le sens de ses responsabilités: En effet la prise en régie municipale de l'observatoire va inévitablement générer des recettes supplémentaires pour la commune. Il assure qu'une première estimation pourra être faite dès la fin de l'été.

Face à des enjeux forts que sont par exemple l'offre de logements supplémentaires ou les travaux nécessaires pour la station Il affirme que c'est être responsable et défendre l'intérêt général que de dégager des moyens financiers supplémentaires pour la commune.

- Sébastien PINZETTA se fait porte-parole du snack « Le Bouticari » qui a envoyé un courrier à la mairie, et fait part au conseil d'une demande de remplacement de la terrasse, au frais du locataire, et d'une augmentation de la surface qui avait été envisagé il y a quelques années d'environ 5 m : 2 travaux qu'il aimerait faire pour cet été. Mathieu ANTOINE précise qu'une déclaration de travaux doit être déposée auparavant. Un rendez vous est prévu avec Jérôme CHORON d'ici la fin du mois.
- Sébastien PINZETTA trouve regrettable et inadmissible le comportement agressif de certains chiens en divagation dans la commune. Charlotte POUDEROUX trouve qu'il y a trop de crottes de chiens partout dans le village et les touristes méritent mieux. Jean Pierre IMBERT pense que si c'est le cas ,il faut qu'ils trouvent une autre destination étant donné que nous sommes dans un village rural. Sébastien PINZETTA trouve cette réponse très regrettable, et précise que la ruralité n'est pas un excuse valable, que nous pouvons allier vie respectueuse d'autrui et agriculture sans rentrer dans des conflits. Les chiens doivent être sous le contrôle de leur propriétaires quels qu'ils soient.

### **SÉANCE DU CONSEIL LEVÉE A 22 H 15**

#### **Question du public :**

Serge PHILIP: demande pourquoi l'observatoire est ouvert alors qu'il y a un avis défavorable de la commission de sécurité à l'observatoire. Mathieu ANTOINE répond que l'avis défavorable est sur le point d'être levé et que celui-ci n'empêche pas l'ouverture.

Isabelle PARLIER demande qui est la personne qui interviendra en mairie en complément.d'Emilie CHALMET . Mathieu ANTOINE précise qu'il s'agit de Bénédicte PEYROT, habitante de Molines, ancienne secrétaire de mairie d'Abriès et de Guillestre, diplômée de sciences politiques.